



Fissure et garantie décennale

Par **lolo35190**, le **14/03/2012** à **20:48**

Bonjour,

bonjour,

J'ai une maison qui date de 2006 construite par un maitre d'oeuvre sans assurance dommage ouvrage.

Plusieurs fissures à hauteur de plancher mais sans infiltration d'eau se sont révélées l'année passée. J'ai fait intervenir le maitre d'oeuvre qui m'a dit que la décennale ne prendrait pas cela en compte mais qu'il faisait un geste commercial et referai passer l'enduseur en septembre de cette année sans faire intervenir la décennale.

l'une des fissures est assez importante mais ne laisse pas passer d'eau.

que me conseillez vous de faire?

Dois je constituer un dossier de prise en charge décennale ou laisser faire l'enduseur?

Par **alterego**, le **14/03/2012** à **23:39**

Bonjour

"J'ai une maison qui date de 2006 construite par un maitre d'oeuvre sans assurance dommage ouvrage"

Est-ce vous qui étiez maître d'ouvrage à l'époque ou un prédécesseur ?

Si un dommage ouvrage (obligatoire) avait été souscrit à l'époque, décennale ou pas, votre constructeur saurait se montrer plus diligent.

Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'infiltration que les désordres ne sont pas de nature décennale. Il faut préalablement rechercher les causes de ceux-ci et leurs conséquences éventuelles.

Vous pouvez toujours faire un "dossier garantie décennale" sans perdre de vue que si les désordres ne sont que de nature esthétique, ceux-ci ne relèvent pas de la décennale.

Cordialement

[citation]***Ces informations ne sauraient remplacer la consultation de votre Conseil habituel ou de tout autre professionnel du droit***[/citation]

Par **aie mac**, le **16/03/2012 à 19:06**

bonjour

[citation]Plusieurs fissures à hauteur de plancher mais sans infiltration d'eau se sont révélées l'année passée. j'ai fait intervenir le maître d'œuvre qui m'a dit que la décennale ne prendrait pas cela en compte [/citation]

tel que vous décrivez et localisez le désordre, il est plus que probable que ce désordre ne relève pas de 1792cc.

[citation]Il faut préalablement rechercher les causes de ceux-ci et leurs conséquences éventuelles. [/citation]

bof

fissuration classique; il n'y a quand même pas grand mystère...